

Les Oilers gagnent 4-3

Les Russes vaincus à leur propre jeu

• Gretzky brille avec 2 buts en avantage numérique - D 1

Gretzky parvient à se faufiler entre deux joueurs soviétiques.



Le Canadien annule de peine et de misère contre les Leafs

Les Whalers... une proie facile pour les Nordiques - D 1

- D 1

la tribune

Le 1er jumeau naît dans l'auto, le 2e à l'hôpital...

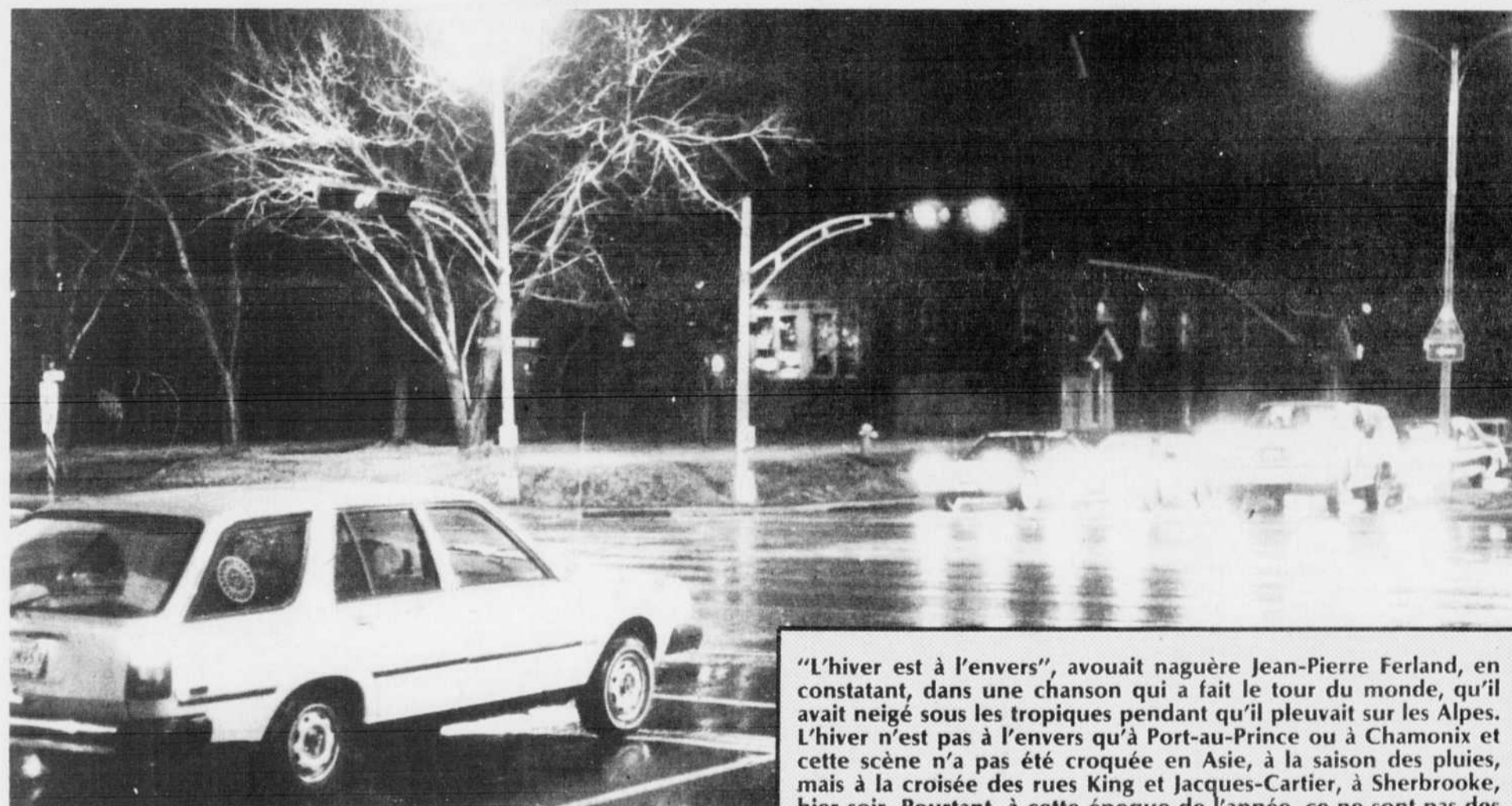
AVELLINO, Italie (AP) — Une jeune Italienne, Mme Rosaria de Rosa, 21 ans, a donné le jour mardi à des jumeaux — le premier dans sa voiture, l'autre à l'hôpital... Elle fut prise de douleurs, alors que son mari la conduisait à l'hôpital. La voiture tomba en panne. C'est alors qu'elle mit au monde le premier bébé. Quelques minutes plus tard, une voiture de police se présentait et conduisait la jeune femme à l'hôpital, où devait naître le second jumeau.

73e ANNÉE — No 101 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MERCREDI 29 DECEMBRE 1982 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
L'abonnement à domicile
\$2.25 par semaine

10°C: SEULE L'ESTRIE ÉCHAPPE AU VERGLAS
record de 11 ans battu



"L'hiver est à l'envers", avouait naguère Jean-Pierre Ferland, en constatant, dans une chanson qui a fait le tour du monde, qu'il avait neigé sous les tropiques pendant qu'il pleuvait sur les Alpes. L'hiver n'est pas à l'envers qu'à Port-au-Prince ou à Chamonix et cette scène n'a pas été croquée en Asie, à la saison des pluies, mais à la croisée des rues King et Jacques-Cartier, à Sherbrooke, hier soir. Pourtant, à cette époque de l'année, ce ne sont pas des flaques d'eau mais des amas de neige que l'on aperçoit à cette intersection.

(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Il en est des échelons gravés par le mercure sur l'échelle créée par le physicien suédois Anders Celsius comme des exploits revendiqués par les athlètes: tous sont destinés à être battus un jour ou l'autre.

Hier, une marque qui tenait depuis 1971 a été battue lorsque, après un départ hésitant, la température qui, en matinée, dépassait à peine le point de congélation s'est mise à monter pour atteindre 10 degrés Celsius vers 15 heures, fracassant, par une marge confortable, le record établi, il y a 11 ans, jour pour jour, alors que le mercure marquait 3,3 degrés Celsius, un sommet, de mémoire de météorologue, cela va sans dire, car des statistiques quotidiennes ne sont compilées que depuis 20 ans au centre d'observation local d'Environnement-Canada. Comme l'avait prédit le météorologue Paul-André Renaud qui met dans le mille 85 fois sur 100, il a plu à torrents pendant presque toute la journée dans l'Estrie, au désespoir des propriétaires de centres de ski qui espéraient, contre toute espérance, qu'un vent glacial venu du pôle change toute cette pluie en neige et ramène clients et profits.

Tout espoir n'est cependant pas perdu: les sources célestes ne sont pas taries et la chute de la température attendue en fin d'après-midi, alors que le mercure tombera sous le point de congélation, pourrait être accompagnée par des averses de neige poussées par un vent assez violent. On ne prévoit toutefois pas une précipitation importante. Pendant la nuit, la température doit glisser à -20 degrés Celsius.

Est-ce à dire que la bouffée de printemps qui a salué l'arrivée de hiver est sur le point d'être épuisée? Sans doute: les météorologues — il est rare que leurs erreurs portent à conséquence — s'entendent pour dire qu'il ne faut pas confondre la Nativité avec la Résurrection et que l'hiver finira bien par reprendre ses droits.

Si, dans l'Estrie, il a plu à verse, pendant une bonne partie de la journée, dans d'autres régions de la province, la pluie, poussée par un vent froid, se transformait en glace, aussitôt qu'elle touchait le sol. A Montréal, la situation frisait la catastrophe: le transport en commun était paralysé, les autobus étant incapables d'avancer sur la chaussée devenue glissante comme une patinoire; quant aux automobiles, elles ne se déplaçaient qu'avec une lenteur extrême et il fallait compter une bonne heure pour parcourir un trajet qui, d'ordinaire, ne prend que dix minutes. Des dizaines et des dizaines d'accrochages qui ont fait beaucoup plus de bruit que de mal ont été signalés aux quatre coins de la ville.

La situation n'était guère plus rose dans la plupart des autres régions et il semble bien que seule l'Estrie ait échappé au verglas.

bonne journée!

TEMPÉRATURE—

NEIGE: 6°C. — DEMAIN: NUAGEUX.....C-5

Aujourd'hui

PÉDIATRIE?

Malgré la récente décision du CRSSS de clore le débat autour du regroupement des services pédiatriques au CHUS, les dissidents n'ont pas encore abandonné la partie. Ainsi, le Conseil des mé-

decins de l'Hôtel-Dieu demande à ce centre hospitalier de surseoir à la directive du CRSSS, comme l'a expliqué le Dr Gilles Massicotte à Marcel Colbert.

A-3

FAITS DIVERS 1982

Le débordement de la rivière St-François, le 18 avril, jour de Pâques, et la tragédie routière de Notre-Dame-des-Bois qui fauchait le vie de cinq adolescents, le sept novembre, viennent en tête de liste de faits divers les plus marquants de l'année dans la région. Pierre Saint-Jacques les résume.

A-2

NOYADE

Un témoignage d'un autre riverain du lac Magog a précisé, hier, celui de M. Armand Roy concernant la noyade possible, en fin d'après-midi, lundi, d'un individu au volant d'une motocyclet-

te. Toutefois, explique Marcel Colbert, l'état de la glace a complètement ruiné les efforts des policiers et des pompiers qui tentaient de retrouver le corps.

A-6

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....D-8
- CARR. et PROF.....B-30
- DÉCÈS.....C-8
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES...C-4
- DÉTENTE.....C-6
- LE QUÉBEC.....B-3
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '82.....C-1

Le Middle West américain enseveli sous 50 cm de neige

• 50 routes fermées en Louisiane

WASHINGTON (AFP) — La plupart des grandes villes du Middle West des Etats-Unis étaient paralysées mardi par une cinquantaine de centimètres de neige, (20 pouces) d'une tempête qui a déjà fait au moins 19 morts depuis mercredi dernier.

Des milliers de personnes sont bloquées dans les villes où la tempête les a surprises, en raison des fermetures de routes, d'aéroports et de voies ferrées.

Vague de froid

Les masses d'air froid venues du Canada central sont entrées en contact avec de l'air plus doux venu du golfe du Mexique, provoquant, du Colorado au Michigan, des dégâts qui se chiffrent déjà à des millions de dollars.

Des milliers de familles vivant dans le centre du pays sont privées de chauffage et d'électricité, alors que le thermomètre est descendu au dessous de moins 40 degrés Celsius.

Après l'aéroport de Denver (Colorado), celui de Minneapolis-St. Paul (Minnesota) a également été fermé.

L'Etat du Nebraska est submergé par la neige. Plus de la moitié des 170,000 habitants de Lincoln, n'ont plus de courant et les autres ont été invités par les autorités à recueillir les familles sans chauffage.

Dans le Dakota du Sud, le blizzard a réduit la visibilité à néant, à tel point que, selon un habitant, "on ne peut même pas voir sa main au bout de son bras". Dans le Kansas, à Colby, 700 voyageurs occupent la caserne, l'église et un débit de boissons en attendant de pouvoir reprendre la route.

Terribles inondations

En Louisiane, où plus de 50 routes ont été interdites à toute circulation,



Pendant que le Nouveau-Mexique est aux prises avec la pire tempête de neige de son histoire, la Louisiane affronte des inondations d'une ampleur

sans précédent. A Alexandria, il est tombé 10 pouces de pluie en 24 heures.

(Laserphoto AP)

et dans les Etats voisins, plus de 1,300 foyers ont été évacués en raison des inondations provoquées par les pluies ininterrompues depuis trois jours.

Les orages se succèdent dans l'Illi-

nois, le Kentucky, l'Iowa, le Missouri, le Tennessee et le Mississippi et des milliers de riverains des fleuves et rivières de ces régions ont dû abandonner leurs demeures.

Même le Nouveau-Mexique au cli-

mat généralement clément n'est pas épargné: plus de 70 centimètres (29 pouces) de neige sont tombés sur cet Etat en une nuit, alors que les météorologues les plus pessimistes n'en avaient prévu que 30.

la tribune = le métropolitain

Rétrospective des faits divers en Estrie en '82

Inondation soursnoise, 5 morts dans un accident d'autos, incendie à d'Youville...

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE — Gonflée comme une putre dont les fibres des parois crient l'imminent éclatement, soursnoise car elle profite de la nuit pour sonner l'invasion des terres et des centres-villes, la rivière Saint-François inonde tout sur son passage depuis Lennoxville jusqu'à Richmond et de son eau vaseuse signe des pertes de plusieurs millions de dollars.

Ce 18 avril 1982, en plein milieu de la nuit, la Police municipale de Sherbrooke évacue en hâte les gens qui vivent le long du boulevard St-François. Puis l'eau monte, monte, s'insinue dans les commerces, prend possession des rues du centre-ville, s'installe en maîtresse et ne veut rien savoir pour les prochaines heures continuant sa marche victorieuse jusqu'à Richmond où la consternation est plus qu'à son comble: là-bas on est "lessivé" pour la deuxième année de suite.

De loin, cette inondation que l'on a qualifiée de semblable ou de pareille à celle de 1940 est le fait divers mar-

Le troupeau est décimé, les pertes se chiffrent à plus de 200 000 \$. Et un troupeau de qualité ça ne se remplace pas avec des sous, des assurances... mais avec du temps, des années, de l'expérience.

Dans quarante ou cinquante ans d'ici, les jeunes d'aujourd'hui en parleront encore à leurs jeunes à eux de cette journée du 18 avril 1982, une semaine après Pâques!

Cinq morts d'un coup

Dans une chronique de faits divers, il n'est guère avantageux d'être considéré comme premier ou plus important car en général, ça veut dire la pire affaire, le plus terrible incident, la plus effroyable tragédie.

Comme c'est le cas de cette collision frontale entre une camionnette et un Camaro sur la route de Notre-Dame-des-Bois, dans laquelle ont péri cinq adolescents dont les âges allaient de 14 à 18 ans, tous de La Patrie.

Cet accident, le pire depuis la dé-

18h30 pour être plus précis, une épaisse fumée quitte le sous-sol de l'hôpital d'Youville (une institution pour malades chroniques), angle Belvédère et McManamy, flotte dans les couloirs, enveloppe la bâtisse.

Il faut évacuer: 300 des 360 bénéficiaires, dans une atmosphère d'intense émotion frisant la panique parfois, à peine voilée sous les larmes et la stupeur plaquée sur les visages, sont dirigés vers d'autres centres hospitaliers.

Pendant que personnel hospitalier, policiers, brancardiers, curieux, parents assurent justement l'évacuation des malades, les pompiers de Sherbrooke combattent l'incendie avec succès. Il ne faut que quelques minutes pour circonscire les flammes à leur lieu d'origine. L'enquête révèle plus tard la présence de deux foyers d'incendie dans des casiers. Incendie criminel qui aura occasionné des pertes de 200 000 \$... et miraculeusement il n'y a eu aucun blessé, aucun mort.

De plus, cet incendie est le pire survenu à Sherbrooke en 1982. S'ajoutent également les incendies à la scierie de Sherwood Drolet (125 000 \$), le 11 octobre au matin à cause d'une fournaise à l'huile défectueuse et chez Les gars du Tapis (85 000 \$), au 1239 de la rue Denault, le 2 octobre; pour ce dernier incendie, la division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke est toujours à la recherche de ceux qui ont mis le feu.

Il y a plusieurs incendies dont les pertes se chiffrent à 40 000 ou encore 50 000 \$ si bien que le bilan des pertes à cause du feu à Sherbrooke est évalué à près d'un million de dollars (cela quelques jours avant la fin de l'année).

Dans la région immédiate de Sherbrooke, on ne rapportait aucun incendie tragique ou aux conséquences désastreuses (au point de vue de l'emploi ou de pertes astronomiques) jusqu'à venir au 14 décembre alors que rue Fontaine, à Rock-Forest, une femme de 30 ans, Carole Roy, périt dans l'incendie de son logement. La police enquête toujours et se heurte à deux théses: celle du geste volontaire posé par la victime et celle de l'incendie accidentel. Enfin, il y a également eu cet incendie du 10 janvier au Motel Aloha de Rock-Forest dont les dommages se chiffrent (du moins c'est le chiffre que l'on a avancé à ce moment) à quelque 125 000 \$.

60 minutes d'angoisse

Il y a plusieurs façons de mesurer l'importance d'un fait divers: le montant d'un vol (comme les 225 000 \$ dans les locaux d'Alliance Blindée à Pâques 1981 ou celui des pierres précieuses (125 000 \$) dans le coffre-arrière de la voiture d'un diamantaire, au Carrefour de l'Estrie, automne 1980), la longueur du fait divers (l'enlèvement de Charles Marion et les 82 jours de captivité), etc.

Mais parfois ce n'est ni l'importance du montant ni celui du temps de l'incident mais le paroxysme de l'angoisse atteint lors de l'incident. Aussi de tous les faits divers 1982, l'un des plus marquants côté suspense s'est déroulé à la Mini Place Fleurie, située entre le 12^e et le 13^e avenue, lorsqu'un individu armé de deux couteaux a tenu en otage un commerçant.

Durant 60 minutes, le 23 novembre,



Une défectuosité dans la fournaise à l'huile a été la cause directe d'un incendie à la scierie de Sherwood Drolet.

Mme Ginette Boucher, assise sur un tabouret, voyaient deux lames de couteau scintiller sous son menton. L'homme, âgé dans la trentaine, posait comme condition de libération de l'otage, la présence de ses deux enfants, un véhicule au réservoir rempli d'essence et une arme. Il avait dicté ses conditions au journaliste Bertrand Gosselin. Finalement après plusieurs minutes de pourparlers menés par le policier Fernand Donahue et le sergent-détective Camille Vachon, pourparlers suivis d'une manœuvre de diversion, on sauve la victime et menotte le suspect qui, huit jours auparavant, avait été impliqué dans une première prise d'otage... toujours dans le but d'avoir ses enfants.

Affaires bizarres ou peu communes!

Un ex-bagnard, à peine libéré d'un sentence à vie de pénitencier, tente d'extorquer 10 000 \$ (le montant varie



Le 18 avril dernier, la rivière Saint-François inondait brooke, causant ainsi des dommages évalués à plusieurs millions de dollars. Richmond, et en particulier le centre-ville de Sher-

selon l'humeur du suspect) à l'endroit de la Caisse populaire Ste-Famille.

Il s'y prend d'une façon absolument étonnante en envoyant des lettres signées "Brigades bleues" au personnel de la caisse. Les lettres, quatre au total, sont truffées de menaces de mort si jamais les directives n'étaient pas suivies à la lettre.

La Police municipale traite toujours ces questions d'extorsion avec sérieux et même si l'affaire semblait avoir été montée par un enfant de 10 ans... on tend un filet en soirée du 4 février et l'extorqueur tombe en plein dedans. L'opération s'est déroulée dans le secteur de la 11^e avenue où devait être déposée une certaine somme d'argent selon les directives de la dernière lettre.

Le 3 février, la division des enquêtes criminelles de la Police municipale rouvre l'enquête de l'incendie de l'hôtel Union dans lequel, le 17 février 1981, avait péri un sourd-muet, Alfred Blouin.

En présence du commissaire aux incendies Cyrille Delage, un témoin raconte qu'un dénommé André Tellier avait mis le feu à l'hôtel dans le but de retirer la prime d'une assurance qu'il avait contractée pour un "chum".

Accusé puis remis en liberté pour la durée des procédures judiciaires, Tellier est trouvé asphyxié dans son véhicule. Affaire classée.

Le 22 octobre, la division des enquêtes criminelles amène devant le coroner un individu de 18 ans qui, alors qu'il n'était âgé que de 17 ans, aurait aidé une femme de 20 ans à se suicider d'abord en achetant puis en installant un câble dans un arbre (dans un boisé situé entre le Carrefour de l'Estrie et la rue Wilson) afin qu'elle puisse s'y pendre. Ce qu'elle fit.

Il a été référé au tribunal de la Jeunesse. On devait par la suite étudier

avec agent double dans un motel de Lennoxville. On parlait à ce moment de saisie de PCP la plus importante au Québec cette année.

Les meurtres et autres morts violentes

Quand il y a deux ou trois meurtres, dans les limites de la ville de Sherbrooke au cours d'une même année, c'est une grosse année.

Alors 1982 a été une grosse année. D'abord il y a eu la mort de Jacques Morin, un commerçant domicilié à Fleurimont, poignardé le 7 février dans une cour latérale du Café Phil.



Un incendie à l'hôpital d'Youville, en juin, a nécessité l'évacuation de 300 des 360 patients, opération qui s'est déroulée dans une atmosphère d'intense émotion frisant la panique parfois.

Pour ce meurtre provoqué à cause d'une chicane de bancs dans un restaurant, Régis Lachance a été expédié pour un minimum de 10 ans au pénitencier.

Le 11 juillet, au 1023 de la rue Princesse, un ressortissant polonais tue un compatriote dans un moment de folie. Janusz Radoszkiewicz est acquitté pour aliénation mentale. En poignardant Jourdan Chacurski, âgé de 22 ans, il croyait que c'était un mannequin.

A ces morts violentes, s'ajoute celle de Jacques St-Amant, foudroyé d'un projectile d'arme à feu en plein coeur, au 20 de la rue Camirand par un ami d'enfance.

Cet ami d'enfance, Jean-Marie Paradis, âgé de 28 ans, devra faire face en 1983 à des accusations d'avoir causé la mort de Jacques St-Amant en manipulant de façon négligente une arme à feu, d'utilisation de cette arme et de possession d'une arme à usage restreint sans avoir eu de permis.

Le 12 décembre, dans un appartement de Place Bergamin, les agents de la SQ de Sherbrooke (seul meurtre sur leur territoire cette année) découvrent un bébé d'un an et six jours poignardé mortellement. Appréhendée quelques minutes après le début de l'enquête, la mère est présentement sous soins psychiatriques.

De 1982, on pourrait encore parler d'un tas d'incidents, comme du record de neige pour un hiver, des raids policiers répétés dans les bars et les clubs pour le contrôle des mineurs et de la drogue, etc. Et c'est là que l'on s'aperçoit que sur une période de 365 jours, il s'en passe des choses et on se surprend à dire parfois "qu'il ne se passe jamais rien".



La plus importante tragédie routière a impliqué cinq adolescents qui ont péri dans une collision frontale entre une camionnette et une Camaro sur la route de Notre-Dame-des-Bois.

quant de l'année 1982 tant par son ampleur que par les lourds dommages qu'elle a causés.

Pourtant la responsabilité de cette invasion de la Saint-François n'incombe aucunement aux pluies mais à un soleil printanier qui durant trois jours a pressé comme un citron l'épais tapis de neige collé au sol.

Chaque jour de fonte équivalait à 50 millimètres de pluie (un vrai déluge) et il y a eu trois de ces jours de fonte.

En plus des centaines de commerces et de maisons d'habitation souillées par les eaux de la Saint-François, la ferme Beaulieu de Lennoxville perd dans l'inondation des bêtes de race.

sormais célèbre noyade d'Eastman — alors qu'un autobus ayant à son bord des personnes handicapées avait plongé, au début d'août 1978, dans les eaux du Lac d'Argent — est survenu la nuit du 6 au 7 novembre, sans raison autre que la vitesse folle à laquelle un des véhicules impliqués filait.

Si l'on revient à Sherbrooke, en 1982, on aura réussi à ramener le nombre des victimes de la route de 11 à 4, à savoir deux piétons, un motocycliste et un cycliste.

Soirée de panique

Le 6 juin, en début de soirée, vers

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

MARATHON - CARTE JAUNE
MONTANT ADDITIONNEL DE \$500. A GAGNER

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, 27 décembre 1982:
 O-75, O-68, B-4, B-10, I-27, I-25, N-39, G-56

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, 28 décembre 1982:
 N-34, I-26, N-41, G-47, O-61, O-72, G-59, I-22

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, 29 décembre 1982:
 B-6, B-14, N-32, O-64, G-48

- REGLEMENT:**
- Le marathon additionnel se joue sur la CARTE JAUNE (La Tribune V). Le montant à gagner est de \$500. S'il y a plus d'un gagnant, ce montant sera divisé.
 - Les premiers numéros seront publiés le mercredi 22 décembre 1982 jusqu'à ce que la carte soit entièrement remplie.
 - Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
 - Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
 - La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
 - La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$500 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
 - La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
 - Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
 - Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facilitées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphone: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

carnet **King wellington**
 RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Stéphane Bilodeau et Paul Rabouin ont dû se méfier de la présence des chasseurs, quand ils se sont rendus jouer au golf au club de Coaticook, hier... L'autre inconvénient à jouer au golf le 27 décembre, c'est qu'ils ont trouvé que les verts étaient un peu durs... — 0 —

Les journalistes seraient-ils en avant des autres travailleurs masculins? Les employées féminines des stations radiophoniques CHLT et CITE ne sont pas loin de le penser puisque ce sont trois journalistes qui se sont emparés des trois premières places au concours de l'Homme à tout faire auquel le personnel masculin avait été invité à participer... — 0 —

Guy Boutin, le directeur de l'enseignement au CEGEP de Sherbrooke, vient d'être nommé au Conseil de la faune du Québec par le ministre du Loisir, de la chasse et de la pêche, M. Guy Chevrette... S'ils reconnaissent qu'il arrive à Guy de chasser et de pêcher, ses amis ne croient pas que cette nomination valable pour un an soit due aux résultats de ses expéditions dans la nature... — 0 —

André Demers, vice-président de Domrémy et responsable de l'opération réveillon de cet organisme, désire remercier au nom de Domrémy et des 125 personnes qui ont pu jouir d'un réveillon, toutes les personnes et les organisations qui ont donné afin de rendre possible cette soirée... — 0 —

Avis aux Québécois en Floride qui lisent ces lignes: nous sommes rendus à notre quatrième été des Indiens sans avoir à prendre l'avion ou à prendre des coups de soleil... — 0 —

Il ne faudrait pas attendre à l'an prochain pour réserver votre participation à la veillée du Jour de l'An au Club social. C'est à ne pas manquer si vous voulez vous amuser en compagnie d'André Boislard et de Gilles Boulanger... — 0 —

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE INC.
 4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles. Egalement distributeur des tuiles "Ramka"

Motel La Réserve Val Estrie

Bou. Bourque FONTAINE

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE 7843 Rest. Elle

La Quotidienne
 6575
 Numéro-boni: 318792

FAITS DIVERS

Une brique dans la montre

SHERBROOKE — La police judiciaire est à la recherche du mal-à-venant qui a lancé une brique dans la montre du studio Baldini, situé au 139 rue Frontenac, à Sherbrooke.

Ce méfait a été découvert par des patrouilleurs qui circulaient dans le centre-ville.

La police pense que le vandale serait un individu qui a essayé de se défouler en montrant qu'il avait du ressort dans le biceps.

Le remplacement de la vitrine a été estimé à 950 \$.

La brique a endommagé au passage des photographies exposées à la curiosité des passants.

Ces photos ont été remplacées dans la montre par celle de l'archevêque de Sherbrooke pour, croit-on, exorciser ceux qui auraient envie de recommencer.

Sac à main disparu

SHERBROOKE — Une femme âgée de 28 ans a rapporté à la police judiciaire la disparition de son sac à main qu'elle avait oublié dans un centre commercial en faisant du magasinage, à Sherbrooke.

Cette distraction lui coûte la bagatelle de 600 \$ en plus des inconvénients causés par le remplacement de ses papiers d'importance et la perte de ses clés.

La dame avait tenté vainement de retrouver son sac en effectuant un pèlerinage dans les magasins qu'elle a visités mais personne ne l'avait vu.

Appartement cambriolé

SHERBROOKE — Une étudiante s'est fait cambrioler son appartement de la rue St-André pendant le temps de fêtes alors qu'elle se trouvait en visite chez ses parents à l'extérieur de Sherbrooke.

On lui a dérobé une veste en rat musqué, quatre bouteilles de boisson, une tire-lire et un chandail.

L'étudiante s'est rendu compte du vol à son retour de vacances après avoir constaté que la serrure de son appartement avait été forcée.

La police de Sherbrooke a ouvert une enquête en marge de ce vol par effraction estimé à plus de 625 \$.

Soupçonnés de fraude

SHERBROOKE — Le sergent-déetective Camille Vachon de la PJ a arrêté au cours d'une enquête de routine deux jeunes gens soupçonnés d'une fraude à l'égard d'une quinzaine de commerçants de la ville et peut-être d'une douzaine d'autres de l'extérieur.

Les prévenus comparaitront devant le tribunal le 24 janvier en marge de cette affaire.

Le sgt Vachon a saisi une carte de crédit et une carte d'identification d'électeur de Broward, en Floride, utilisées pour ces fraudes.

Ces documents avaient été dissimulés dans la banquette d'une voiture de police après l'interception des suspects.

M. Vachon estime à environ 1,000 \$ la valeur des objets obtenus avec cette carte et consistant principalement en cigarettes, pantalons en denim, bâtons de hockey, gilets et caméras.

La carte de crédit est frappée de retenue par l'émetteur parce qu'elle était plafonnée.

M. Vachon demande aux commerçants ayant été payés avec la carte émise par Broward Schools Credit Union et signée par un individu se faisant passer pour un dénommé Bensen de communiquer avec lui au numéro de téléphone 565-2751 parce qu'il y a une bonne chance qu'ils se soient faits passer une épipette pour un sapin.



Cartes saisies par la police.

Une vilaine habitude

SHERBROOKE — Un beau grand garçon, aux yeux bleus et aux cheveux frisés, qui avait la vilaine habitude de laisser son argent "lousse" dans sa poche, l'a tout perdu.

Cet incident s'est produit lorsqu'il a sorti ses sous pour acheter une praline à sa blonde, qui est à la diète.

Le monsieur a perdu son argent sans s'en rendre compte.

Sa blonde, attristée par ce fâcheux événement, lui a acheté un porte-billets afin de pouvoir continuer à manger des pralines.

Bien mauvaise conduite

SHERBROOKE — Des individus ont perpétré un cambriolage estimé à 650 \$ dans une école de conduite située au 381 de la rue Alexandre, à Sherbrooke.

Ils ont mis la main sur un moteur miniature, un projecteur, deux hauts parleurs, huit fluorescents et six panneaux indicateurs.

Les intrus ont de plus endommagé des copies d'examen de cours en les répandant sur le plancher et en versant de la liqueur douce dessus.

La police judiciaire mène une enquête pour mettre la main au collet de ces malfaiteurs qui ne détiennent certainement pas de diplômes de bonne conduite.

Les voleurs ont pénétré dans l'école après avoir forcé la porte de la devanture.

Les voleurs déguerpissent

SHERBROOKE — Une femme a fait déguerpir des cambrioleurs de son domicile de la 8e Avenue sud en sourdant de sa chambre à coucher après avoir été réveillée par du bruit pendant la nuit.

Les voleurs étaient entrés par une fenêtre mais ils sont sortis par la porte avant dans leur précipitation.

La femme est sortie de son lit après avoir aperçu le faisceau d'une lampe de poche dans sa cuisine.

La police judiciaire de Sherbrooke a été alertée même si les malfaiteurs n'ont pas eu le temps de prendre quoi que ce soit.

Pour une voiture volée

SHERBROOKE — La police de Sherbrooke a remis au directeur de la protection de la jeunesse deux adolescents qu'elle avait trouvés à 22 h. 45 dans une voiture volée à l'angle de la 10e Avenue et de la rue Terrill.

Des gendarmes instrumentant avaient intercepté ce véhicule parce que les occupants avaient l'air suspect.

La police a appris que la voiture en question, une japonaise 75, provenait d'une cour de garage située sur la rue Galt ouest.

Dérangés dans leur boulot

SHERBROOKE — Des inconnus ont volé pour 600 \$ de bijoux et 400 \$ de chèques de voyage dans une maison unifamiliale de la 13e Avenue sud, à Sherbrooke.

Ils semblent avoir été dérangés dans leur boulot au cours de ce cambriolage commis en plein jour alors que les occupants étaient absents.

Les malfaiteurs ont en effet abandonné près de la porte un téléviseur qu'ils avaient débranché d'un cabloselecteur.

La police de Sherbrooke a ouvert une enquête en marge de ce vol perpétré après le bris d'une fenêtre.

• Fermeture du département de pédiatrie le 9 janvier

Sursis demandé par les médecins de l'Hôtel-Dieu

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — Si la dernière page du dossier du regroupement de la pédiatrie doit officiellement se tourner le 9 janvier avec la fermeture du département de pédiatrie de l'Hôtel-Dieu, les opposants à cette mesure n'abandonnent pas la partie en raison de la proximité de cet échéance. Ainsi, le Conseil des médecins de l'Hôtel-Dieu a acheminé à la direction générale de l'établissement hospitalier une résolution demandant de surseoir à

l'application des directives du CRSSS "tant que le ministère des Affaires sociales ne se sera pas prononcé clairement."

"Ce que nous demandons, c'est un genre de moratoire", explique le docteur Gilles Massicotte, président du Conseil des médecins de l'Hôtel-Dieu.

Cette démarche de onzième heure a reçu l'assentiment des médecins de l'Hôtel-Dieu lors d'une réunion spéciale. "En dépit d'une pétition de 24,000 noms, le CRSSS a refusé le moratoire exigée par plusieurs intervenants",

souligne le docteur Massicotte. "Un refus sur décision partagée", ajoute-t-il.

Ce geste avait incité les opposants à frapper directement à la porte du ministre Pierre-Marc Johnson pour lui demander de trancher clairement la question. "Jusqu'à maintenant, nous avons reçu des accusés de réception polis", lance le docteur Massicotte.

La résolution adoptée par les médecins devrait être étudiée par le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu

lors de sa prochaine réunion. "Avec la réponse du conseil d'administration, nous aurons la position officielle de l'hôpital dans ce dossier."

M. Vincent Tremblay, directeur général de l'Hôtel-Dieu, a indiqué que le conseil d'administration se penchera sur la question. "Avant le 9 janvier puisque nous avons une réunion vers le 4 janvier. Le conseil d'administration aura à statuer sur cette résolution. Je ne peux pas presumer de la position du conseil d'administration."

La CMTS tente l'expérience durant huit mois

Conversion au gaz propane de 5 véhicules de transport scolaire

SHERBROOKE (LD) — La Corporation municipale de transport de Sherbrooke prépare, avec la collaboration de spécialistes de l'Université de Sherbrooke, une expérience qui fera figure de première au Québec en matière d'utilisation du gaz propane.

En '83, cinq véhicules de transport scolaire seraient convertis au gaz propane et testés durant une période totale d'environ huit mois afin d'évaluer

l'importance des économies réelles en comparaison de l'essence.

Si l'expérience s'avère concluante, la CMTS pourrait par la suite convertir graduellement certains frais. Mais dans le domaine des autobus scolaires, le gaz propane n'a pas encore fait de percée.

En fait, les règlements interdisent même l'utilisation du gaz propane comme carburant pour les autobus scolaires. Pour vivre l'expérience en question à Sherbrooke, il faudra obtenir une permission spéciale du ministère des Transports. Selon certains indices, on ne croit pas que cela présentera d'obstacle.

Le conseil d'administration de la CMTS, MM. Bernard Tanguay, président, André Côté et Jean Perrault, a donné le feu vert de son côté au projet d'utilisation du gaz propane.

En janvier, les représentants de la CMTS rencontreront de nouveau des universitaires rattachés au Laboratoire de recherche sur les techniques de conversion (département de Génie chimique) et des fournisseurs pour mettre au point les détails de l'expérience.

leur mécanique plus sophistiquée pour se servir plus de problèmes.

Bien sûr, il est déjà possible de convertir une automobile au gaz propane, en acquittant certains frais. Mais dans le domaine des autobus scolaires, le gaz propane n'a pas encore fait de percée.

En fait, les règlements interdisent même l'utilisation du gaz propane comme carburant pour les autobus scolaires. Pour vivre l'expérience en question à Sherbrooke, il faudra obtenir une permission spéciale du ministère des Transports. Selon certains indices, on ne croit pas que cela présentera d'obstacle.

Le conseil d'administration de la CMTS, MM. Bernard Tanguay, président, André Côté et Jean Perrault, a donné le feu vert de son côté au projet d'utilisation du gaz propane.

En janvier, les représentants de la CMTS rencontreront de nouveau des universitaires rattachés au Laboratoire de recherche sur les techniques de conversion (département de Génie chimique) et des fournisseurs pour mettre au point les détails de l'expérience.

On veut tester cinq véhicules à la fois pour comparer les résultats sur différents trajets, et donc tirer les recommandations les plus concluantes possible, explique M. Lucien Bolduc, directeur général de la CMTS. Evidemment, il y aura relâche durant la période estivale. L'expérience pourrait débuter en février.

Les fournisseurs passeront gratuitement les équipements nécessaires à la conversion des moteurs et procéderaient à l'installation. Leur avantage dans cette affaire, c'est de saisir une occasion de démontrer les avantages économiques du gaz propane, et donc d'ouvrir le marché du transport scolaire. Evidemment si l'expérience est positive, la corporation de transport achèterait les équipements par après.

La CMTS est heureuse de la participation de spécialistes de l'université, dont M. Esteban Chornet, afin de mener une expérience vraiment scientifique.

De nombreux aspects seront soupesés, dont les économies réelles de carburant, les frais d'entretien et les performances sur les fortes pentes.

Circuits d'autobus 6 et 11 légèrement modifiés

SHERBROOKE (LD) — Dès le 2 janvier, les circuits d'autobus 6 et 11 seront affectés par des modifications mineures. Les dirigeants de la CMTS ont donné leur accord à ces modifications.

En temps normal, la CMTS ne modifie pas les circuits en cours d'année. Elle attend à la nouvelle saison d'automne. Mais comme les circuits 6 et 11 connaissent des problèmes de respect des horaires, les dirigeants ont préféré agir tout de suite.

Dans le cas du circuit 6, c'est la partie nord, dans le secteur du Carrefour de l'Estrie, qui sera modifiée. Au lieu d'emprunter Wilson et McCrea en aller-retour avec le centre d'achats comme point de chute, le circuit empruntera les rues McCrea, McGregor et Wilson dans un seul sens.

En faisant cela, on réduit la longueur totale du circuit et on dessert McGregor. Durant la campagne électorale, M. André Côté, qui siège maintenant à la CMTS, avait promis de voir à ce que les résidents de McGregor soient desservis directement. Mais il n'est pas possible de faire la boucle dans les deux sens parce que le circuit total serait trop long.

Pour le circuit 11, on l'arrêtera au Chemin Thibault dorénavant. Ce circuit-là aussi s'avère trop long, et il s'avérerait impossible de le modifier ailleurs.

Le circuit 11 ne se rendra plus dans le secteur McDonald-Hallée dans le Canton d'Ascot. Mais le circuit 7 continuera de les desservir. Présent, le maire Robert Pouliot du Canton d'Ascot a exprimé un accord après les explications fournies. La CMTS doit ce-

pendant prendre garde à la correspondance entre les circuits 7 et 11 dans le secteur Chemin Thibault.

M. Jean Perrault, membre délégué par le conseil à la CMTS, a demandé à la direction qu'elle envisage la possibilité d'allonger le circuit 2 pour parcourir Simard et Malouin par exemple, plutôt que de couper à Lachance.



Une dernière bouffée de printemps

Pendant qu'à Montréal les rues, couvertes de verglas, étaient à peu près impraticables, hier, près de Sherbrooke, avant que la pluie ne se mette de la partie, des voitures soulevaient derrière elles d'épais nuages de poussière sur certaines routes de gravier balayées par le vent. Il y a cependant gros à parier que l'on ne revoye pas une telle scène avant le printemps car les météorologues prédisent une chute de température assez spectaculaire pour la fin de l'après-midi.

Permis de construction à Sherbrooke BAISSÉ DE 13 MILLIONS \$ PAR RAPPORT À 1981

SHERBROOKE (LD) — Au 1er décembre, la valeur totale des permis de construction émis par la Ville de Sherbrooke accusait une baisse de 13 millions \$ par rapport à l'année précédente, soit l'écart entre 17,7 et 30,7 millions \$.

Presque tous les secteurs sont touchés, soit résidentiel, commercial, industriel, services et transport-communication. L'exception à la hausse, c'est le secteur culturel-récréatif-loisirs avec une valeur de 2,746,800 \$ en '82 en comparaison de 906,700 \$ en '81. L'explication s'avère simple: c'est l'investissement de la ville elle-même dans le nouvel aréna Eugene Lalonde qui pèse de tout son poids.

Dans le secteur résidentiel seul, la baisse atteint 7,4 millions \$, même si le nombre de permis est quasi semblable, soit 795 cette année pour 799 l'an passé. Dans le cadre de Loginove et autres programmes, plusieurs résidents ont fait des travaux de rénovation. Cela contribue à augmenter le nombre de permis, mais la valeur des investissements n'atteint jamais les coûts de construction d'immeubles localisés.

Ainsi en '81, on comptait sept permis pour des immeubles localisés de quatre logements et plus.

Cette année, cela a chuté à un seul. Seulement là, l'écart atteint les 5 millions \$.

Les permis émis en novembre de cette année concernent six maisons unifamiliales: selon le relevé global de '82, on dresse un bilan de 25 maisons en comparaison de 41 l'année précédente. La reprise que plusieurs voient poindre d'ici le printemps sera sûrement la bienvenue.

Dans le secteur industriel, les investissements en construction n'auront pas été légion cette année, à moins d'un réveil de toute dernière heure. En 11 mois, Sherbrooke n'a émis que pour une valeur de 352,000 \$ de permis; en '81, cela atteignait 1,568,807 \$.

Dans les autres secteurs, la comparaison des 11 premiers mois donne ce qui suit: commercial, 3,506,470 \$ (189 permis) en '82 en comparaison de 4,446,977 \$ (246 permis) en '81; services, 4,604,313 \$ (113 permis) en '82 en comparaison de 9,387,180 \$ (136 permis) en '81; transport-communication, 1,840,287 \$ (huit permis) versus 2,373,563 \$ (sept permis).

Pour '82 et '81, le nombre total de permis n'affiche pas un écart si drastique, soit 1,126 en comparaison de 1,220. C'est leur valeur qui fait toute la différence.

M. PHILIPPE GAUMOND

Dans le domaine des affaires, Philippe Gaumond jouissait d'une excellente réputation. Et il fut un époux et un père de famille exemplaire et aimé.

Son passage parmi ceux qui l'ont connu laisse un souvenir d'une personne qui aimait les gens et la vie. Son sourire restera à jamais fixé dans l'esprit de ceux qui ont eu le bonheur de le côtoyer.

Les membres de sa famille et tous ses proches s'unissent pour remercier ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors de son décès survenu le 21 décembre dernier.

R.I.P.

**G
R
E
E
N
I
E
S**

DES RABAIS JAMAIS VU PAR ICI!

PRIX VALABLES SEULEMENT AUX MAGASINS SUIVANTS :

• 350 PLACE BELVÈDÈRE, SHERBROOKE • 3040 BOUL. PORTLAND, SHERBROOKE.

**POULET
SURGELÉ**
CATÉGORIE "UTILITÉ"
DE 4 À 5 LB

196
/kg
89¢
/lb

**CIGARETTES
MARQUES
POPULAIRES**
FORMAT RÉGULIER OU KING
LA CARTOUCHE

1139

**TOMATES
ORCHARD KING**
BTE DE 796 mL

67¢

**CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE**
SAVEURS AU CHOIX
CONTENANT RECTANGULAIRE DE 2 LITRES

177

**LAITUE ICEBERG
DE LA CALIFORNIE**
PRODUIT DES É.-U.
CANADA No 1
GROSSEUR 24

59¢
PIÈCE

**EAU
DE JAVEL
CONCENTRÉE
STEINBERG**
BOUT. DE 3.6 LITRES

97¢

**TOMATES
DE LA FLORIDE**
PRODUIT DES É.-U.
CANADA No 1
GROSSEUR 6 x 7

108
/kg
49¢
/lb

**JAMBON CUIT
RÉGULIER
TAILLEFER**

591
/kg
268
/lb

**JUS
D'ORANGES
SURGELÉ
SUN PAC**
BTE DE 355 mL

67¢

**BACON
EN TRANCHES
SANS COUENNE
STEINBERG**
PQT DE 500 g

208

**SAUCISSES
FUMÉES
TAILLEFER**
PQT DE 454 g

159



Les prix annoncés sur cette page sont valables du mercredi 29 décembre au mardi 4 janvier inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

PRIX DE FÊTE PRIX DE CHOIX !

NOS HEURES DES FÊTES

Vendredi 31 décembre :
ouvert jusqu'à 18h
Lundi 3 janvier :
ouvert aux heures habituelles



DINDE SURGELÉE BUTTERBALL
SWIFT GAINERS
CATEGORIE CANADA "A" - TOUTES PÉSANTEURS

282 128
/kg /lb

DINDE SURGELÉE

FLAMINGO

CATEGORIE CANADA "A"

3 KG & MOINS (11 LB & MOINS)

238 108
/kg ^{60^e}Anniversaire /lb

NOTRE PROMOTION DE "DINDES FARCIES D'ÉCONOMIES"
A EMPORTÉ UN ENORME SUCCÈS !

Et c'est un grand merci que nous adressons à tous ceux qui en ont profité en utilisant
le Bon d'Alimentation de \$2 pour économiser davantage sur leurs achats des fêtes.

N'oubliez pas que vous pouvez échanger vos bons d'alimentation jusqu'au 31 janvier, 1983.



JUS MÉLANGE
DU POTAGER,
DE POMMES, DE
PAMPLEMOUSSE
ou D'ORANGES
BRIGHT'S
NON-SUCRE
POT DE 1 LITRE

99^c

ROULÉ DE CHAIR
DE SAUCISSE
SURGELÉ
SWIFT PREMIUM
POT DE 500 g

138

PORC HACHÉ
PRODUIT
DÉCONGELÉ

326 148
/kg /lb

JAMBON
PRÊT À MANGER
AVEC OS
QUART ou DEMI

370 168
/kg /lb

ÉPAULE
DE PORC
FUMÉ
GENRE PICNIC

282 128
/kg /lb

SAUCISSES
FUMÉES POUR
COCKTAIL
MAPLE LEAF
POT DE 250 g

138

JAMBON
DÉOSSÉ
OLDE FASHIONED
SCHNEIDERS

1032 468
/kg /lb



ORANGES NAVEL
SUNKIST
PRODUIT DES É.-U. - GROSSEUR 113

11^c 132
PIÈCE DOUZAIN



POMMES DE TERRE BROSSÉES
DU QUÉBEC
CANADA No 1 - SAC À FENÊTRE DE 20 LB

169

POMMES
MCINTOSH DE FANTAISIE
DU QUÉBEC
SAC CELLO DE 4 lb

158

GROS POIVRONS
VERTS DOUX
PRODUIT DES É.-U.

150 68^c
kg lb

LAIT DE POULE
SEALTEST
CONT. DE 1 LITRE

175



GINGER ALE, TONIC
WATER, BITTER LEMON
ou CLUB SODA
SCHWEPPE'S
BOUT. CONS. DE 750 mL
DEPOT EN SUS

49^c



EAU DE SOURCE
NATURELLE
PERRIER
BOUT. DE 595 mL

89^c



CRAQUELINS
STEINBERG
ORDINAIRE ou DE FANTAISIE
BTE. DE 250 g

99^c



Célébrez les fêtes en économisant pleinement !

ANTISEPTIQUE BUCCAL
SCOPE
BOUT. DE 500 mL

229



SACS À ORDURES
STEINBERG
TRÈS RÉSISTANTS
26" x 36" - POT DE 20

219

SACS À ORDURES
POUR LA CUISINE
STEINBERG
FORMAT JUNIOR - COULEUR BLANCHE
22" x 20" - POT DE 24

129

SHAMPOING
ESPRIT
CHEVEUX NORMAUX ou CHEVEUX GRAS
BOUT. DE 400 mL

333

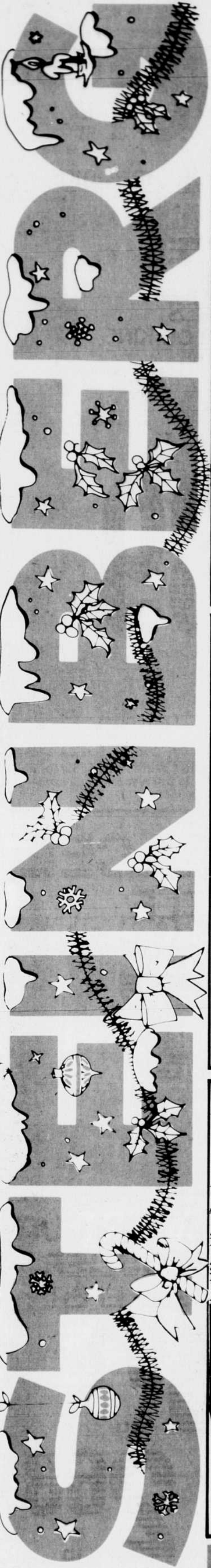
PÂTE
DENTIFRICE
AQUAFRESH
ORDINAIRE ou MENTHE
TUBE DE 100 mL

99^c



PILES SUPERPLUS
EVEREADY

229 269



Les articles annoncés dans ces pages sont en
reclame aux supermarchés situés dans la ville prin-
cipale de diffusion de ce journal et sa proche ban-
lieue jusqu'à la fermeture lundi prochain. Il est pos-
sible que certains articles particulièrement les arti-
cles non-alimentaires ne soient pas offerts dans
tous nos supermarchés ou offerts dans un format
différent de celui annoncé. Le texte prévaut en tout
temps. Pas de vente aux marchands. Nous nous
réservons le droit de limiter les quantités. Il se peut
également que certaines illustrations soient prises
à titre indicatif seulement et ne correspondent pas
exactement à l'article annoncé. Si un supermarché
est à court d'un produit annoncé, veuillez deman-
der un bon de garantie de prix au comptoir
d'information.

La vie dans les Cantons

De nouveaux dirigeants

**DE MOTO-TOURISME
SHERBROOKE**



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

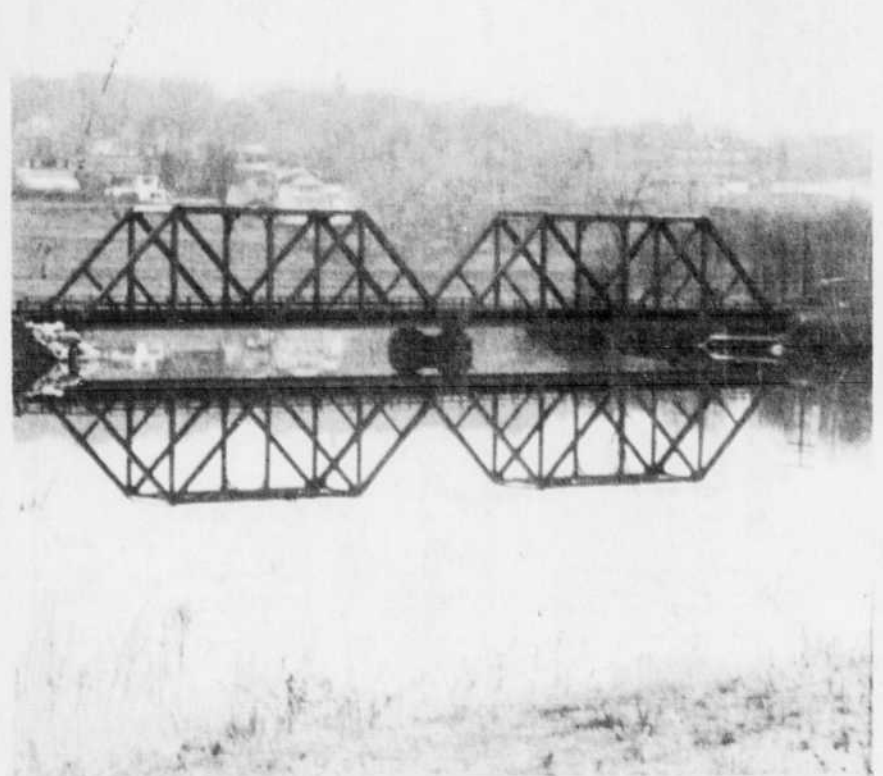
L'Association de moto-tourisme de Sherbrooke a un nouvel exécutif. Il s'agit de Pierre Bouchard, président, Sylvie Gagnon, secrétaire et M. Jean-Marc Collins, vice-président. À l'arrière, M. Michel Richard, directeur des loisirs, M. Raymond Goulet, directeur du local et de la sécurité, M. Guy Pelletier, directeur des loisirs, et M. Denis Forgues, trésorier.

Une température capricieuse



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le 24 décembre, un riverain du chemin Godard, M. Henri Rochette, attelait son cheval à un traineau car il y avait assez de neige pour permettre au traineau de glisser sans fatiguer le cheval...



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

... hier, pendant une éclaircie, on pouvait apercevoir dans l'eau de la rivière Magog le reflet du pont de chemin de fer construit non loin du parc Jacques-Cartier...

Tirage hebdomadaire



(Photo La Tribune par Denis Giroux)

M. Yvon Dupuis, Mme Colette Comeau et M. Jean-Claude Deschambeault ont procédé au tirage de l'Hebdo-Lions. Les cinq gagnants sont René Desrochers, d'Arthabaska, Maurice Lamontagne, de Sherbrooke, et Claude Boissonneault, Raymond Arsenault et Laurent Brochu, tous trois de Victoriaville.

La tragédie du lac Magog

L'identité du noyé se précise

par Marcel Colbert

STE-CATHERINE — La fragilité de la couche de glace recouvrant le lac Magog a pratiquement réduit à néant les efforts de l'équipe de policiers et de pompiers lancée à la recherche du corps de l'individu dont la balade en motocyclette sur la surface gelée du lac a abruptement tourné au tragique lundi après-midi.

Toutefois, grâce au témoignage d'un riverain, les enquêteurs de la Sûreté du Québec posséderaient de sérieux éléments permettant l'identification de la victime. Ce témoin aurait remarqué le va-et-vient de l'engin motorisé et la couleur du manteau du

motocycliste lui a permis de l'identifier. Ce qui prouve que M. Armand Roy, la première personne à avoir pris conscience de la tournure tragique des événements, n'a pas été victime d'une illusion.

Hier, les enquêteurs n'étaient ce-

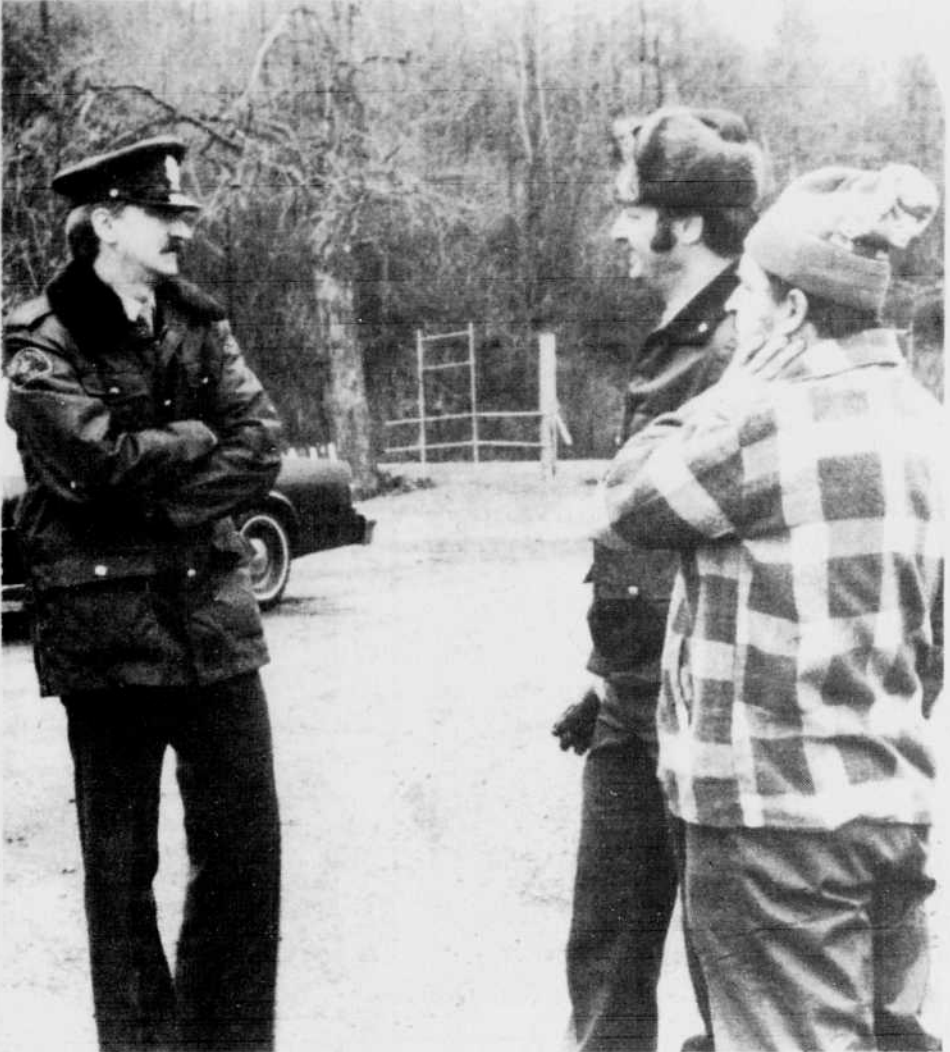
pendant pas en mesure d'identifier formellement la victime puisque les recherches auprès de la famille du disparu n'étaient pas complétées. Selon les bribes d'information recueillies, il s'agirait d'un célibataire résidant dans le secteur.

Les plongeurs

Les opérations de recherches ont débuté vers 8 heures, hier. Des poli-

droit où s'est enfoncée la victime. La tragédie est survenue vers 16 h. 30, à proximité du chenal creusé par les risques découlant de la fragilité de la couche de glace. Les chercheurs ont décidé de faire appel à l'escouade de plongée sous-marine de la Sûreté du Québec à Montréal.

Ce corps policier n'a pu agréer à cette demande, ses plongeurs étant occupés ailleurs. Si les conditions climatiques le permettent, les plongeurs de la Sûreté du Québec doivent entre-



(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

Des agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec discutent avec M. Armand Roy, le premier témoin à avoir constaté la tragédie qui s'est jouée sur le lac Magog.

ciers du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec et des pompiers de Ste-Catherine-de-Hatley ont alors convergé vers les lieux du drame. La couche de glace trop fragile a empêché les membres de l'équipe de recherches de s'approcher près de l'en-

prendre leurs recherches ce matin. Les premières plongées devraient se dérouler vers 9 h. 30. Hier, les opérations de plongée, à un kilomètre au large du Camp Savio. En constatant que les recherches ont été abandonnées sur l'heure du midi.

Une tournée peu fructueuse

ASBESTOS (MC) — Des individus ont effectué une balade nocturne à l'intérieur de deux commerces d'Asbestos la nuit dernière. Bilan? Une poignée de monnaie subtilisée, un couple de livres volés et des dommages physiques aux deux établissements.

La tournée des individus a débuté au marché Provigo. S'introduisant par

effraction à l'intérieur du commerce, les individus ont dérobé la monnaie qui se trouvait dans une caisse-enregistreuse et deux bouquins. Par la suite, ils se sont dirigés vers le Centre récréatif d'Asbestos.

Après avoir fracassé une grande fenêtre, ils ont exploré les lieux sans grand résultat. Ils ont quitté le Centre les mains vides.

Deux autres chalets visités

ST-ADRIEN (MC) — Deux nouveaux vols par effraction survenus dans les secteurs de St-Adrien-de-Ham et de Ham-Sud se sont ajoutés à la série de larcins dans les chalets qui sévit depuis quelques temps dans cette région. Cette fois, une chaîne stéréophonique et un poêle ont été la proie des brigands.

Les auteurs de ces vols utilisent pratiquement toujours la même technique. Une vitre fracassée, une porte forcée et c'est la voie libre vers le butin. Ainsi, deux vols perpétrés de cet-

te façon, vraisemblablement, la veille de Noël, ont été signalés aux policiers de Weedon.

Dans le premier cas, un chalet de St-Adrien a été visité par des indésirables qui ont fait main basse sur un poêle d'une valeur de 500 \$. A Ham-Sud, c'est une chaîne stéréophonique d'une valeur de 1,000 \$ qui a été subtilisée. Ces larcins portent à sept ou huit le nombre de vols commis dans les chalets des environs au cours des dernières semaines.

Une augmentation légère?

EAST-ANGUS (LR) — C'est ce soir que les contribuables d'East-Angus sauront ce qu'il leur en coûtera en taxes pour leurs propriétés.

Une assemblée spéciale se tiendra

à cet effet à 19 heures à l'hôtel de ville. Selon le maire, M. Roger Couture, East-Angus connaîtra une augmentation de taxes mais ce sera une légère augmentation.

Trois subventions majorées

SHERBROOKE — Les subventions accordées aux municipalités de Waterville, Trois-Lacs et de St-Adrien par le gouvernement du Québec, dans le cadre du programme d'aide à l'implantation aux réseaux d'aqueduc seront majorées de 550,962 \$.

C'est M. Jacques Léonard, ministre des Affaires municipales, qui en a fait l'annonce, en signalant que cette aide financière permettra de parfaire des travaux d'égouts et d'effectuer le traitement des eaux usées.

Ainsi, pour Waterville, la subvention initiale de 16,344 \$ passera à 22,806 \$. Les travaux consisteront au remplacement des vieilles conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire dans la rue du Dépôt.

Dans le cas de Trois-Lacs, l'enveloppe budgétaire passera de 1,078,830

\$ à 1,170,370 \$. Cet argent rendra possibles les travaux d'égout sanitaire dans une dizaine de rues du secteur de l'Oiseau Bleu et de 16 rues et avenues du quartier Larochele.

A St-Adrien, la subvention augmentera de 948,650 \$ à 1,401,660 \$. A cet endroit, il est question d'installer des conduites gravitaires dans sept rues et d'aménager certains équipements sanitaires, dont une conduite de refoulement de 800 mètres et un étang d'épuration.

Le programme est issu d'une entente Canada-Québec et le ministre Jacques Léonard rappelle que les deux gouvernements se sont engagés, en date du 30 novembre, à accorder quelque 298 millions \$, dont 30 millions \$ provenant du gouvernement fédéral et ce, pour la réalisation de 451 projets.

Echos des Cantons

Magog

Il a été décidé que les Cantonniers de l'Est recevraient l'équivalent de 2,480 heures de glace gratuitement pour leur période d'entraînement du mois d'août à la patinoire municipale.

360 plaintes et rapports divers ont été reçus au poste de police de Magog en novembre. Les accidents de la circulation au nombre de 41 ont fait trois blessés tandis que 263 amendes étaient imposées.

Windsor

Le conseil de ville a accepté, par résolution, les comptes payables au 31 novembre au montant de 20,569,89 \$ et les chèques émis au cours du mois pour la somme de 244,932,51 \$.

La ville a reçu des offres de service, pour la vérification des livres, de six firmes. Les coûts pour ces offres de service varient entre 4,500 \$ et 7,450 \$.

Les édiles ont adopté le règlement

Rock-Forest

La municipalité de Rock-Forest a décidé de prolonger jusqu'au 1er juillet prochain sa participation au programme Corvée-habitation qui devait prendre fin le 31 décembre et qui prévoit une aide financière directe de 2,000 \$ à tout nouveau propriétaire. Depuis le 22 septembre, 10 nouvelles résidences ont été jugées admissibles. Selon les nouvelles normes, une tranche de 1,000 \$ sera versée au propriétaire ayant fait couler le solage de sa maison au plus tard le 1er juillet et l'autre tranche sera versée au 31 décembre, si la construction de la maison est terminée et si celle-ci est prête à être habitée.

Cookshire

Les édiles ont accepté de payer la contribution mensuelle de 126 \$ exigée pour le transport des personnes handicapées qui font appel au transport adapté pour se rendre, par exemple, à la Villa Dufresne. On estime à une vingtaine de voyages les déplacements effectués, chaque semaine, par ce service.

On dénombre 49 vols pour une valeur de 46 267 \$, dont 11 ont été résolus, pour une valeur de 24 879 \$. Les pompiers ont combattu neuf incendies dans les limites de la ville et deux à l'extérieur.

574 régissant l'entretien des rues et des trottoirs pour la période hivernale.

Ce règlement stipule que le service de la voirie municipale peut souffler la neige sur les terrains privés sans endommager les propriétés. Le règlement prévoit également que certains trottoirs ne seront pas déneigés, notamment ceux qui bordent les rues Watopeka, Hébert, Allen, Brown, St-Louis et la 8e avenue. Dans la paroisse St-Gabriel, les trottoirs longeant la rue Principale seront entretenus.

Un avis de motion a été donné relativement à un emprunt de 275,000 \$ représentant la participation financière de la municipalité aux travaux de rénovation de l'aréna du Mont Sainte-Anne. En contrepartie, la glace pourra être utilisée sans frais pendant trente heures, chaque semaine, par les jeunes émules de Maurice Richard. Le règlement sera adopté à une prochaine assemblée, sans doute à la mi-janvier. Avec les frais de financement et les autres dépenses, le montant de l'emprunt s'élèvera à 316,000 \$ et sera remboursé sur une période de 15 ans.

"L'INTERCOURT, TOUTE LA FAMILLE Y VA POUR LE SPORT BIEN SÛR MAIS AUSSI POUR L'ÉCONOMIE".

INTERCOURT DE LESTRIE

UNE CLASSE À PART : A CAUSE DE SES TARIFS

TENNIS		RACQUETBALL OU SQUASH		TENNIS RACQUETBALL SQUASH	
Adulte	\$350	Adulte	195	Adulte	375
Étudiant (23 ans et moins)	195	Couple	275	Couple	650
		Famille: Couple et enfant de 18 ans et moins		Famille: couple et enfants de 18 ans et moins	
		1 enfant	325	1 enfant	750
		2 enfants	375	2 enfants	850
		3 enfants	425	3 enfants	950
		Étudiant (23 ans et moins)	75	Étudiant (23 ans et moins)	200
		Membre de l'extérieur (plus de 50 milles de rayon du club)	100	Membre de l'extérieur (plus de 50 milles de rayon du club)	150

• DU JEU ILLIMITÉ

Une carte de membre qui vous permet de jouer autant que vous le désirez et au moment où vous le désirez en respectant le système de réservations.

Et plus vous jouez, plus vous économisez!

• PAS DE FRAIS DE LOCATION DE COURT

PAS DE RESTRICTION SUR LES PÉRIODES DE LA JOURNÉE OÙ VOUS POUVEZ JOUER

Des courts autant accessibles aux heures de pointe qu'aux heures moins achalandées.

L'INTERCOURT: UNE CLASSE À PART À CAUSE DE SES ACTIVITÉS

Un programme complet d'activités pour favoriser les rencontres entre les membres. Des ligues pour ceux qui aiment jouer pour le simple plaisir de jouer; des tournois pour ceux qui préfèrent la compétition.

POUR INFORMATIONS:

564-8001

*** TARIF D'UN AN A COMPTER DE LA DATE D'INSCRIPTION**



85730

La Floride

250,000 Québécois illégaux

par Pierre Tourangeau
MIAMI (PC) — Environ
250,000 Québécois habitent

illégalement en Floride.
évalue-t-on dans certains
milieux canadiens-fran-

çais de cet état du sud-est
américain.
Officiellement, on reconnaît

qu'il y a au moins 250,000 Qué-
bécois qui habitent légalement
en permanence dans la région
qui s'étend de West Palm
Beach à Miami.

mer totalement la frontière en-
tre le Canada et les USA, ce qui
est évidemment impensable."

Plus riches

En fait, poursuit Mme Ander-
son, on sait qu'il y a beaucoup
de Québécois qui investissent
un petit capital en Floride,
dans des motels par exemple.

"Mais l'immigration, dit-elle,
n'a pas de chiffres sur eux. Il
n'y en a pas non plus sur les re-
traités."

Les gens qui veulent demeurer
en Floride de façon perma-
nente ont besoin d'un permis
de séjour qu'ils peuvent se pro-
curer sur place à défaut de quoi
ils doivent quitter les USA
avant le terme de leur première
année de résidence.

"Mais les autorités de l'im-
migration sont tellement débordées
par le problème des Cu-
bains et des Haïtiens, ajoute
Mme Anderson, que les Qué-
bécois qui sont dans cette situa-
tion trouvent plus facile de re-
venir au Québec pour quelque
temps."

Il semble bien cependant, que
la plupart ne s'encombrent pas
de ces exigences de la loi et
restent malgré tout en Floride.

Et comme ces Québécois ont
habituellement le portefeuille
assez bien garni, on ne s'occupe
pas tellement d'eux.

Quotas

Ce qui veut dire qu'on ne to-
lere pas n'importe qui en Flori-
de.

"Il y a une brigade de la
GRC qui est ici en permanence,

explique Mark Bishop. Eux
s'occupent de ramasser les
vrais "bums" et de les dépor-
ter. Il ne faut pas se leurrer, ce
que le Québec envoie ici, c'est
pas toujours la crème. On at-
trape aussi le fond du baril."

"Mais ce sont surtout des
gens biens, poursuit-il, qui sont
ici sans visa, parce qu'il leur a
été impossible d'en obtenir un.
Les quotas de l'immigration
changent tout le temps. A cer-
taines périodes de l'année, si on
manque d'infirmières par ex-
emple, on augmente les quotas.
Par contre si on en a trop, on
les baisse."

"J'ai eu connaissance de
quelques cas, mentionne de son
côté Mme Anderson, où l'im-
migration a dû déporter des
Québécois qui travaillaient il-
légalement en Floride ou en-
core leur a demandé de faire
modifier leur statut."

Ce qui contribue à rendre la
vie facile aux "illégaux", c'est
que la loi est très clémente
pour les employeurs qui sont
pris à embaucher de la main-
d'oeuvre illégale. Le Bill Sim-
pson-Mazzali qui est présente-
ment devant le Congrès amé-
ricain, pourrait donner des
dents à cette loi mais pour
l'instant, les contrevenants ont
beau jeu.

"Il faut dire aussi que l'ap-
pareil judiciaire ne rend guère
les choses plus faciles, ajoute
Mme Anderson, puisque les ju-
ges ont établi dernièrement que
les écoles sont tenues d'accep-
ter les enfants des immigrants
illégaux."

Le State Department améri-
cain estime que les USA com-
ptent entre quatre et six mil-
lions d'immigrants illégaux sur
l'ensemble de leur territoire
tandis que les évaluations rap-
portées par la presse varient
entre deux et 12 millions.



Avec la présence de 250,000 Québécois illégaux, la Floride affiche à quelques endroits un petit air francophone.

"Le Journal de la Floride": un hebdomadaire francophone...

Le "miracle" de Raymond Lemelin

FORT LAUDERDALE,
Flor. (PC) — Raymond
Lemelin n'a ni la faconde
ni la facture de son illu-
stre cousin Roger mais il a
de l'énergie à revendre et
beaucoup d'audace. Et il
en fallait une bonne quan-
tité, assaisonnée d'une
pincée de folie, pour réus-
sir, comme il l'a fait, à
implanter un hebdomadai-
re francophone en Flori-
de.

A le voir s'agiter en expli-
quant comment il a pu réaliser
ce "miracle", on ne dirait ja-
mais qu'il a été terrassé trois
semaines plus tôt par une crise
cardiaque.

Expatrié en Floride il y a 18
ans, après un divorce, ce pilote
d'avion devenu garçon de pis-
cine puis gérant d'hôtel, ani-
mateur de radio et de télévi-
sion, fondait il y a deux ans le
Journal de la Floride, un hebdo
de 28 pages publié à 35,000
exemplaires.

Mais là ne s'arrêtent pas les
ambitions de Raymond Leme-
lin.

"Si Granby, dit-il, avec 30,000
habitants peut se payer un quo-
tidien, je ne vois pas pourquoi
nous, avec notre communauté
de 250,000 francophones, on ne
pourrait pas faire la même cho-
se."

D'autant plus, soutient-il, que
si on calcule les 250,000 autres
Québécois qui sont installés ici
illégalement et les 750,000 au-
tres qui viennent y passer leurs
vacances, on a le bassin suffi-
sant pour trois quotidiens.

En attendant, "le plus grand
journal français des États-
Unis" est imprimé à Montréal
(pour assurer la qualité du
français) et vend 25,000 de ses
35,000 exemplaires au Québec.

Embûches

M. Lemelin est manifeste-
ment fier de son journal. Ce
n'est pas facile, confie-t-il: A
cinq pour tout faire, photos, pu-
blicité, rédaction, mise en
page, distribution, financement,
on travaille 70 heures par se-
maine.

Son cousin Roger et son ami
Maurice Custeau, le PDG du
Journal de Montréal, l'avaient
prévenu. "Tu vas trouver ça
dur, qu'ils me disaient."

"L'an passé, le plus beau
compliment que j'ai eu de Mau-
rice, c'est lorsqu'il m'a dit que
j'avais une tête de cochon."

M. Lemelin a investi \$30,000
au début de l'aventure en com-
pagnie de son associée Mme
Lise Dauphinais, sa recherchis-
te du temps où il animait de
Floride, une émission de huit
heures, la nuit, à CKVL.

Deux ans après, c'est \$200,000
qu'ils ont injecté dans le jour-
nal dont la publicité compte
pour environ 50 p.c. du contenu.

Le numéro de Noël sera im-
primé en quatre couleurs. "Il

n'y a rien de trop beau pour
nous", lance Raymond Leme-
lin.

"Le 10 janvier, dit-il, on cé-
lèbre notre deuxième anniver-
saire. On aura le plus gros
spectacle francophone de Flori-
de. Ça va durer une bonne par-
tie de la nuit avec Michel Lou-
vain, Johnny Farago et 15 au-
tres artistes en scène. On at-
tend environ 800 personnes."

La veuve et l'orphelin

Le Journal de la Floride n'est
pas qu'un simple journal. La
vocation qu'il s'est donnée lui a
valu l'adhésion totale de la
communauté canadienne-fran-
çaise.

"Nous sommes là, explique
son directeur, pour rallier tous

les francophones, défendre
leurs intérêts et développer un
esprit communautaire."

"Notre journal, c'est pas un
journal à potins ou à scandales.
Il est informatif et a plutôt ten-
dance à défendre la veuve et
l'orphelin," ajoute-t-il.

Ainsi, d'expliquer le collabo-
rateur de M. Lemelin, Mark
Bishop, le dernier numéro s'en-
gagera dans une lutte contre un
boycottage "injustement" lan-
cé contre un restaurateur fran-
çais de Hollywood (un 4 étoiles)
par un membre de la commu-
nauté juive.

"C'est réellement un coup de
cochon qu'on lui a fait. La per-
sonne qui est à l'origine de cet-
te campagne a expédié 250,000
lettres à travers tous les États-
Unis pour demander ce boycot-

tage. En une semaine, le chi-
fre d'affaires du restaurateur à
baissé de 80 p.c. C'était trop in-
juste, on a décidé de s'en mê-
ler."

Le même numéro mettra les
lecteurs en garde contre un ex-
Québécois "illumine" qui veut
faire compétition à Disney
World avec ce qui s'appellerait
God's World.

"Il voudrait reproduire à vo-
lonté la séparation des eaux de
la Mer Rouge et d'autres mi-
racles bibliques du genre. Nous,
on n'a rien contre, indique M.
Bishop, mais on ne voudrait pas
que trop de gens s'embarquent
financièrement dans une nia-
iserie pareille."

En attendant, le Journal de la
Floride existe... et ça, ce n'est
pas un miracle.



Marie Quinty de Québec prend connaissance du Journal de la Floride, un hebdo francophone de 28 pages publié à 35,000 exemplaires.

Au club Richelieu, ça se passe en français...

HOLLYWOOD, Flor.
(PC) — "Je suis désolé
pour vous "Richelieu"
Desmarais mais j'ai un
"Richelieu" ici qui m'as-
sure qu'il vous a entendu
parler anglais. Je suis
donc obligé de vous met-
tre à l'amende," lance,
mi-figue mi-raisin, le mai-
tre de cérémonie lors d'un
dîner mensuel du club Ri-
chelieu de Hollywood.

Visiblement éméché comme
une bonne partie des quel-
ques 200 convives, l'animateur ré-
siste au président du club qui ai-
merait bien récupérer son mi-
cro pour présenter le conféren-
cier-invité, en l'occurrence le
ministre québécois Gerald Go-
din. Celui-ci d'ailleurs, ne sem-
ble pas plus pressé qu'il faut de
prendre la parole.

Etabli depuis quelques an-
nées à peine, le club Richelieu
est devenu un des pôles de la
"colonie" canadienne-française
de Floride, (officiellement
30,000 familles à Hollywood)
tout comme le Journal de la
Floride, le seul hebdo franco-
phone de l'état, fondé il y a
deux ans seulement.

Ces premiers outils socio-cul-
turels comme la première vi-
site d'un ministre québécois
dans cette communauté il y a
deux semaines, illustrent l'im-
portance qu'elle est en passe
d'acquérir.

"L'image que les Québécois
ont de la Floride, celle d'une
sorte de Old Orchard pour ri-
ches où il fait plus chaud, ne
correspond plus à la réalité,
soutient Mark Bishop, du Jour-
nal de la Floride. Maintenant, il
y a ici une véritable commu-
nauté québécoise, de plus en
plus organisée d'ailleurs."

En français

Mark Bishop comme une bon-
ne partie de ceux qui se sont
installés définitivement en Flo-
ride, y venait régulièrement de-
puis plusieurs années passer
ses vacances annuelles.

Un bon jour, il a décidé de
s'y établir.

"J'avais une histoire d'amour
avec la Floride, confie-t-il. A
Québec, j'étais administrateur.
Par une belle journée ensoleil-
lée alors que j'étais assis à un
café-terrasse à Hollywood, M.
Raymond Lemelin, le directeur
du Journal de la Floride, m'a

convaincu de rester et de tra-
vailler avec lui."

Cet anglophone, assez étran-
gement, s'est tout de suite in-
tégrés à la communauté fran-
cophone de Floride qui d'ail-
leurs ne compte pas que des ca-
nadiens-français mais aussi des
Suisses, des Belges et des Fran-
çais.

Mais cette communauté
compte aussi des Floridiens de
longue date, comme les sept
frères Desmarais, tous mem-
bres du club Richelieu, installés
depuis 20 ans dans cet état
américain et qui malgré tout
ont conservé leur langue.

Hommes d'affaires pour la
plupart comme un bon nombre
de ceux qui comme eux ont
choisi le soleil plutôt que la nei-
ge et qui ne sont pas tout sim-
plement des retraités, les frè-
res Desmarais sont bien connus
à Hollywood.

Et même si Paul Desmarais
a dû payer l'amende pour avoir
été surpris à parler la langue
de Shakespeare au dernier di-
ner du club Richelieu, il ne faut
pas s'y tromper: sa langue
c'est le français.

"Il y a des gens qui sont ici
depuis des années et qui vivent
essentiellement en français, qui
ne parlent pas un mot d'anglais
et qui ne veulent rien savoir.
D'ailleurs, ils n'en ont pas be-
soin," explique Mark Bishop.

Attirance

La Floride n'a pas fini d'at-
tirer les Québécois puisque 12
p.c. de la population entière du
Québec, 750,000 personnes en-
viron, vont y passer quelque
temps chaque hiver.

Non nombre d'entre eux fini-
ront par s'y installer définitive-
ment. Certains investiront ou
travailleront dans l'hôtellerie
s'ils doivent encore gagner leur
vie, d'autres dans un condomi-
nium s'ils sont retraités.

De plus en plus d'artistes
québécois choisissent d'aller y
travailler l'hiver comme c'est
le cas cette année du chanteur
Johnny Farago.

Celui-ci a loué, de décembre
à mars, la salle de spectacle
d'un motel de Hollywood où il
se produit avec ses musiciens.
Si l'expérience s'avère positive,
il reviendra l'an prochain, a-t-il
confié, et peut-être pour plus
longtemps.

Au rythme où vont les cho-
ses, chaque Québécois aura
bientôt soit un oncle, une tante
ou un cousin en Floride...

Conflits internes au Regroupement des Citoyens de Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — A peine plus d'un an après sa fondation, le Regroupement des Citoyens de Drummondville (RCD) connaît ses premiers déchirements et le fameux projet de la bibliothèque a déjà provoqué des conflits internes sérieux.

C'est ce que la Tribune a pu apprendre hier de la part du fondateur et premier président de ce mouvement, M. Jacques Dion, qui était effectivement absent de l'assemblée du conseil de ville lundi soir lorsque fut approuvé par le RCD le projet de relocalisation de la bibliothèque, mis de l'avant par le conseil municipal.

M. Dion est en faveur du projet, mais il a voté contre son appui par le RCD. "Ce n'est pas le projet lui-

même qui est en cause, mais bien l'attitude des dirigeants actuels du RCD", pense M. Dion.

En effet, le fondateur du RCD n'accepte pas que ce mouvement ait changé d'avis sur le projet de bibliothèque sans consulter ses membres, notamment sans avoir communiqué avec les 988 propriétaires qui se sont déplacés pour demander récemment un référendum à l'hôtel de ville.

Pour M. Dion, le RCD ne respecte pas la promesse faite à la population de lui demander son avis sur les questions importantes, mais préfère décider en comité exécutif en soutenant qu'ils sont élus pour diriger et qu'ils dirigent.

"Le RCD fait exactement ce qu'il reproche depuis les débuts aux auto-

rités de Drummondville: décider sans consulter", a lancé M. Dion.

Se disant déçu de cette attitude, M. Dion pense que le RCD, présentement dirigé par M. Hervé Savoie, en est rendu à tromper ceux qui lui ont fait confiance depuis le début. Cela n'aurait pas été difficile, dit M. Dion, de rejoindre par téléphone les 988 membres qui ont réclamé le référendum pour leur demander leur avis sur la diminution des emprunts nécessaires à la bibliothèque: une dizaine de bénévoles auraient pu, en une couple de jours, faire un tour pratiquement complet de la liste des signataires. Le RCD n'aurait eu qu'à prendre position d'après les résultats obtenus, non seulement d'après l'opinion majoritaire

des membres de l'exécutif. "Cela aurait été plus démocratique et conforme à l'esprit qui a régné au RCD depuis sa fondation", lance M. Dion.

A ce propos, l'ex-président précise que le vote sur la question de la bibliothèque s'est établi de la façon suivante: 6 membres de l'exécutif étaient en faveur d'approuver le conseil, 3 étaient contre et deux membres étaient absents. Les dissensions enregistrées se rapportaient au manque de consultation des membres, non au rejet du projet de bibliothèque.

Un minimum de convenance aurait demandé, pense M. Dion, que le RCD retourne consulter les 988 signataires du projet de référendum au lieu de décider à leur place.

Hausses de salaires des employés de la ville contestées

DRUMMONDVILLE — Le Regroupement des citoyens de Drummondville a critiqué le conseil d'accorder des hausses de 6 pour cent sur les salaires des employés non-syndiqués de la ville et a demandé plutôt un gel immédiat de tous les traitements.

Pour M. Hervé Savoie, président du RCD, il est important dans ces temps difficiles de demander aux plus hauts salariés, ceux qui reçoivent entre 30,000 \$ et 56,000 \$ par année de se serrer la ceinture comme cela se fait dans le secteur privé, non de leur consentir de nouvelles hausses. Quant à ceux qui reçoivent moins de 30,000 \$, une échelle de hausses de salaires, dont la proportion baisserait à mesure que le revenu

augmente, serait vue d'un bon oeil par le regroupement.

Par contre, un contribuable de Drummondville, M. Clément L. Boisvert, ancien conseiller de Drummondville-Sud, y va de suggestions plus catégoriques: décréter une baisse de 20 pour cent au moins des sommes versées au maire et aux conseillers, ainsi qu'aux cadres qui gagnent les plus hauts traitements.

Il a donné comme exemple le fait que l'entreprise privée baisse présentement ses prix, comme ce fut le cas pour la bibliothèque: les soumissions présentées au conseil se situaient à presque la moitié des estimés préparés par les experts de la ville.

Auto à moteur Léveillé construite à Sherbrooke

DRUMMONDVILLE — Depuis quelque temps, une entreprise de Sherbrooke a commencé la construction d'une automobile entièrement nouvelle, équipée du fameux moteur électrique de Gilles Léveillé de Drummondville.

C'est Léveillé lui-même qui a diffusé la nouvelle hier en précisant que l'automobile sera mise sur le marché bientôt, dans des délais qu'il n'a pas voulu mentionner.

Ce sera une automobile de type compacte à deux places, qui servira de prototype pour une série de voitures que Léveillé espère nombreuses.

D'ores et déjà, les premiers tests permettent, selon Léveillé, d'établir que l'auto, de type hautes performances, aura comme principales caractéristiques le fait d'accélérer de 0 à 100 kilomètres en 6 secondes, d'obtenir des vitesses maximales à 200 km/heure (120 milles à l'heure) et de posséder une autonomie d'action de 1000 à 1500 kilomètres (600 à 1000 milles).

vivantes" du moteur, soit du fer doux et du cuivre. Les contrôles sont entièrement électroniques. La carrosserie, toute nouvelle, est fabriquée de polyuréthane et de fibre de verre. Elle permet d'excellentes performances grâce à son aérodynamisme, précise Léveillé.

Il a été impossible de savoir de l'inventeur quand son véhicule serait prêt à sortir de l'usine, ni quel en sera le prix. Pour Léveillé, qui caresse le projet de voir son moteur installé sur une auto depuis plusieurs années, il s'agit d'une étape très importante. Selon l'accueil qui sera fait par le public

à son invention, il envisagera une fabrication en série qui pourrait se faire en partie à Drummondville et en partie à Sherbrooke.

Léveillé se dit prêt à fournir des informations supplémentaires si on lui écrit. On sait que Léveillé, qui détient un brevet d'invention canadien, est en

instance de brevet dans la plupart des pays du monde, notamment aux Etats-Unis et au Japon.

M. Léveillé, qui a fait appel aux gouvernements supérieurs, se dit déçu de la lenteur de leurs réponses, tant au niveau fédéral que provincial.



Gilles Léveillé

400,000 \$ pour des glissoires

DRUMMONDVILLE — Un important projet de l'ordre de 400,000 \$ de glissoires d'été et d'hiver vient d'être autorisé par Drummondville pour être implanté dans le parc Woodyatt, au centre-ville.

Ce projet, patronné par M. Yvon Boudreau, sera réalisé pour le premier juin et devrait amener la création de 10 emplois permanents et d'une vingtaine d'emplois saisonniers.

Planifié depuis trois mois, le projet comprend au moins quatre glissoires dont les longueurs varient de 70 à 130 mètres. Elles seront fabriquées de plastique moulé et renforcé et pourront servir été comme hiver pour la joie de milliers d'amateurs intéressés à cette activité de plein air. Ces glissoires, qui connaissent beaucoup de succès dans les Laurentides, devraient attirer des milliers de touristes supplémentaires au centre de

Drummondville dès l'été prochain et s'inscrire dans un projet global de développement touristique avec le Parc des Voltigeurs, le Village québécois d'Antan et le Festival mondial de folklore.

Les autorités de Drummondville prévoient des revenus supplémentaires de 40,000 \$ dès cet été et des retombées économiques et touristiques dignes de mention dans le centre-ville.

Le projet, qui porte le nom de Village des eaux, avait été gardé très secret au cours de son élaboration, au point que personne dans le public n'en avait entendu parler avant son dépôt officiel à la dernière assemblée du conseil de ville. Les promoteurs comptent sur une clientèle étendue aux Cantons de l'est, au Centre du Québec et à la Mauricie pour rentabiliser leur projet.

Franchise de Coca-Cola de Thetford Mines vendue à Yvon Thibault Inc.?

THETFORD-MINES (PS) — Etant dans l'impossibilité d'agrandir son territoire et ainsi de trouver un nouveau marché qui lui permettrait d'améliorer sa production actuelle, la compagnie Emile Couture (Thetford-Mines) Ltée, embouteilleur autorisé de Coca-Cola pour les régions de l'Amiante et de Montmagny, a déposé une offre de vente à Yvon Thibault Inc. de Victoriaville, également embouteilleur autorisé de Coca-Cola pour la région des Bois-Francs.

Curieusement, le gérant de l'entreprise locale, M. Maurice Côté, a précisé que, depuis 1976, l'embouteilleur s'était préparé à acheter plutôt qu'à vendre. Ainsi, à trois reprises, il a procédé à l'agrandissement de sa ba-

tisse principale tout en modernisant au complet sa machinerie. Or, la compagnie thetfordoise possède le même territoire depuis 40 ans, territoire qui ne correspond plus aux besoins du fait que le marché est saturé et ne permet donc pas d'augmenter davantage le volume de vente. D'autant plus que la nouvelle machinerie pourrait produire le triple du volume actuel qui, au cours des dernières années, s'est sensiblement modifié alors que 65 pour cent des ventes touchent maintenant les gros formats, diminuant ainsi la manipulation et réduisant la flotte de camions.

En 1980 et 1981, la compagnie locale a en outre tenté d'acquiescer les franchises de Victoriaville et de St-Georges. Or,

selon M. Côté, il fut impossible d'obtenir l'approbation de la compagnie-mère du fait qu'elle ne favorisait pas de regroupement majeur d'embouteilleurs à partir de Thetford-Mines. "En raison du ralentissement, nous n'avions donc plus grand choix. Surtout que nous avons été dans l'obligation de cesser temporairement la production au cours de la dernière période estivale."

Offre refusée

La même offre de vente avait été déposée en mars dernier à l'embouteilleur Coca-Cola de St-Georges mais la transaction ne s'est pas concrétisée, la compagnie-mère ayant aussi

refusé d'émettre son approbation.

La nouvelle offre de vente, déposée à la compagnie de Victoriaville, est valide jusqu'au 10 janvier courant. M. Côté ne savait pas encore hier si M. Thibault avait obtenu la permission de la compagnie-mère. Pour sa part, La Tribune a tenté hier, mais en vain, de rejoindre M. Thibault pour connaître les derniers développements dans ce dossier.

Cette éventuelle transaction commandera des déboursés d'au-delà de 1 million \$ et pourrait entraîner la perte possible de 6 à 10 emplois dans la région de Thetford-Mines. Il appert que le département de l'embouteillage pourrait être fermé.

Glanures thetfordoises

Aucun accrochage majeur

THETFORD-MINES (PS) — Enfin d'après-midi, hier, les principaux corps policiers de la région de l'Amiante ne déplorèrent aucun accrochage majeur survenu en raison de la chausse glissante. Ainsi, la Sûreté du Québec ne rapportait que deux accidents mineurs qui n'ont causé heureusement aucune blessure. Pour sa part, le service de la Protection publique de Thetford-Mines ne signalait que deux accrochages mineurs survenus dans des terrains de stationnement de centres commerciaux.

Le maire Côté ignore tout

Rejoint par La Tribune pour commenter sa prochaine nomination au sein du Conseil d'administration de la compagnie Les Mines d'amiante Bell Ltée de Thetford-Mines, le maire Maurice Côté de Thetford-Mines a précisé qu'il avait été mis au fait de cette possibilité pour la première fois en lisant l'édition du 23 décembre dernier. "Je n'ai entendu parler de rien," devait-il affirmer.

Autres HLM dans la région

Au cours de la prochaine année, la région de l'Amiante s'enrichira d'une cinquantaine de nouveaux logements à prix modique. En effet, il appert que la Société d'Habitation du Québec a donné son autorisation pour la construction de 30 autres HLM à Thetford-Mines, 10 à Coleraine et autant à East-Broughton Station.

Réfection de routes

Le député Gilles Grégoire de Fron-

tenac a reconfirmé la nouvelle relative à l'élargissement à quatre voies de la route 112, dans les limites de la municipalité de Rivière-Blanche, pour l'année 1983. Ce projet, qui tarde à se concrétiser, mettra un terme à de longues discussions. Il ne restera plus que le tronçon de Thetford-Sud à être complété pour que le parcours entre Black-Lake et Robertsonville soit entièrement à quatre voies. Le député Grégoire parle également de la réfection pour 1983 de la route 267 entre St-Méthode, St-Daniel et Thetford-Mines et aussi du rang 11 dans St-Pierre de Broughton.

Bénévoles demandés pour le Carnaval de la Pâtisserie

Les dirigeants du Carnaval de la Pâtisserie de Disraëli sont à la recherche de bénévoles pour l'édition 1983. Les intéressés peuvent communiquer à 449-2029. Pour remercier ses nombreux bénévoles, le Carnaval attribuera cette année une chaise Cadillac (modèle de luxe) et son tabouret évalués à 500 \$, une gracuseté de SherMag Inc., division Marius Ouellet. En outre, 20 prix de 20 \$ seront distribués lors de la soirée des bénévoles.

Clinique de puériculture

Cet après-midi de 14h00 à 15h00, il y aura clinique de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole et oreillons à la salle de la sacristie de la paroisse St-Noël de Thetford-Mines et ce soir de 17h00 à 20h00 au bureau du Service de médecine préventive, rue Pie XI à Thetford-Mines.

PRINCEVILLE

(DG) — Les dépenses augmenteront d'un peu plus de 10% en 1983 à Princeville et les contribuables subiront une hausse moyenne de la taxe foncière de 8.71%.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait hier matin à La Tribune, le secrétaire-trésorier de Princeville, M. Fernand Poiré, a précisé que la taxe foncière a été fixée à 1.55 \$ du cent dollars d'évaluation.

beaucoup plus forte parce que l'ancienne évaluation de leur propriété était trop basse tandis qu'elle le sera moins pour d'autres dont l'évaluation correspondait davantage au marché.

M. Fernand Poiré, a expliqué qu'il est difficile d'établir des comparaisons étant donné les disparités corrigées par le nouveau rôle d'évaluation. L'ancien rôle d'évaluation avait été revu il y a trois ans. Selon les nouvelles données l'évaluation des résidences a augmenté de 36.93%.

L'an dernier, la municipalité de Princeville avait prévu recueillir 773,725 \$ en taxes foncières tandis qu'en 1983 avec le dépôt du nouveau rôle et une légère augmentation, la ville prévoit amasser au même chapitre des revenus de 841,530\$.

Le taux de la taxe d'affaires a été ramené de 2 à un et quart pour cent de la valeur locative de souligner M. Fernand Poiré.

Le taux des autres taxes est demeuré inchangé. La taxe de 80 cents par 100 dollars d'évaluation sur tout terrain appartenant

PRINCEVILLE

(DG) — Le conseil de Princeville est parvenu à contenter tout son monde en accordant la même augmentation de salaire, soit 23 \$ à tous ses employés, peu importe leur fonction.

C'est donc dire, de préciser le secrétaire-trésorier, que les services municipaux ne devraient pas être perturbés par des conflits en 1983.

Mme Régina St-Hilaire, maire de Princeville, a souligné que l'augmen-

mentation de la masse salariale se situe aux environs de 6 pour cent. Mme St-Hilaire a remercié les employés de ville d'avoir accepté cette augmentation et elle les a félicités pour leur collaboration.

En plus d'en venir à un accord avec ses employés permanents le conseil s'est entendu avec ses pompiers volontaires et ses gardes qui recevront le même salaire horaire qu'en 1982.

Même augmentation à tous

PRINCEVILLE (DG) — Le conseil de Princeville est parvenu à contenter tout son monde en accordant la même augmentation de salaire, soit 23 \$ à tous ses employés, peu importe leur fonction.

C'est donc dire, de préciser le secrétaire-trésorier, que les services municipaux ne devraient pas être perturbés par des conflits en 1983.

Mme Régina St-Hilaire, maire de Princeville, a souligné que l'augmen-

mentation de la masse salariale se situe aux environs de 6 pour cent. Mme St-Hilaire a remercié les employés de ville d'avoir accepté cette augmentation et elle les a félicités pour leur collaboration.

En plus d'en venir à un accord avec ses employés permanents le conseil s'est entendu avec ses pompiers volontaires et ses gardes qui recevront le même salaire horaire qu'en 1982.



Où est l'hiver?

Avec le temps chaud des derniers jours, les patinoires extérieures se sont transformées en terrains vagues boueux. On nous promet du changement pour aujourd'hui...

(Photo La Tribune)

ORCHESTRE

"BIG FOOT"

musique "Country rock"

JEUDIS LES 23-30 DECEMBRE

"HAPPY HOUR" de 8h à 10h p.m.

JEUDIS LES 23 et 30 DECEMBRE

31 DECEMBRE

Veillée du Jour de l'An.

Billets en vente.

Orchestre "Big Foot"

Pour réservations, demandez André.

MANOIR DE WATERVILLE

837-2811

Chronique municipale

Cueillette des sapins

C'est le 10 janvier que la population pourra placer ses sapins en bordure de la rue pour qu'ils soient cueillis par les services municipaux de récupération des déchets. On demande aux contribuables de ne pas placer leur arbre sur le trottoir et encore moins dans la rue.

Hausse des coûts

Pour les contribuables de l'Avenir et de Grantham-Ouest, il en coûtera 25 cents de plus par année par personne pour que soient déposés les déchets au dépot municipal de Drummondville, soit un montant de 3 \$ par capita.